

Programme d'études de japonais professionnel

Prérequis

Aucun prérequis linguistique n'est exigé. Le contenu de la formation est adapté au niveau initial du bénéficiaire, déterminé lors de l'analyse des besoins et du positionnement.

Objectifs de la formation

La formation vise à acquérir les bases du japonais et à développer les compétences linguistiques et culturelles nécessaires pour communiquer dans des situations courantes et professionnelles, notamment lors de déplacements au Japon.

À l'issue de la formation, selon son niveau initial et les objectifs définis dans son parcours personnalisé, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Reconnaître et utiliser les systèmes d'écriture japonais Hiragana et Katakana
- Comprendre et employer des expressions familières et quotidiennes pour se présenter, poser des questions simples et échanger des informations
- Mobiliser les structures grammaticales fondamentales, notamment les formes verbales de politesse en -MASU et les particules de base
- Comprendre et utiliser des expressions adaptées à des situations de déplacement, de travail ou de la vie quotidienne
- Identifier et appliquer les principaux codes de politesse et règles de savoir-vivre japonais dans des situations de communication, notamment professionnelles

Les objectifs opérationnels sont précisés après l'analyse des besoins, en tenant compte du niveau initial, de la fonction exercée et des situations rencontrées par le bénéficiaire.

Durée et organisation

Durée totale : 40 heures, réparties comme suit :

- 20 heures de cours individuels avec l'enseignant
- 20 heures de travail en autonomie, comprenant des exercices et activités conçus en fonction du niveau, des besoins et des difficultés rencontrées par le bénéficiaire

Les cours sont individuels. La fréquence prévue est d'une séance de 1 h 30 par semaine. Les horaires sont définis en fonction des disponibilités du bénéficiaire et de l'enseignant.

Le calendrier prévisionnel est établi en concertation avec le bénéficiaire.

Modalités et délais d'accès

L'accès à la formation se déroule selon les étapes suivantes :

1. Prise de contact avec l'organisme de formation
2. Analyse des besoins, des objectifs professionnels et du niveau initial du bénéficiaire
3. Élaboration d'un programme personnalisé et d'un devis adapté à la demande
4. Validation du devis et des modalités de formation par les parties
5. Définition du calendrier et démarrage de la formation

Le délai d'accès est déterminé en fonction des besoins identifiés, des disponibilités du bénéficiaire et de l'enseignant, ainsi que de la validation du devis. La date de démarrage est convenue avec le bénéficiaire avant le début de la formation.

Modalités de déroulement et lieux de formation

La formation est dispensée sous forme de cours individuels :

- Dans les locaux du client
- Au domicile du bénéficiaire
- Dans les locaux du prestataire, à Paris (75017)
- À distance, en visioconférence

Le lieu et les modalités de déroulement sont définis avec le bénéficiaire avant le démarrage de la formation.

Contenu de la formation

Le parcours est organisé autour de quatre modules indicatifs. Leur contenu et leur progression sont ajustés en fonction du niveau initial, des besoins et des objectifs du bénéficiaire.

Module 1 – Fondamentaux de l'écriture et de la communication

- Découverte du système d'écriture Hiragana
- Initiation à la prononciation
- Salutations et expressions de présentation
- Premiers échanges simples

Module 2 – Katakana et expressions du quotidien

- Découverte du système d'écriture Katakana
- Apprentissage des chiffres et expressions courantes
- Demande d'informations et orientation
- Compréhension et utilisation de phrases simples

Module 3 – Grammaire et structures fondamentales

- Découverte ou approfondissement des structures grammaticales de base.
- Initiation à la conjugaison des verbes, notamment à la forme polie en -MASU
- Utilisation de particules fondamentales telles que WA, NI et O
- Construction de phrases simples et exercices d'application

Les thèmes effectivement abordés sont sélectionnés et approfondis selon les objectifs retenus pour le parcours personnalisé.

Méthodes et moyens pédagogiques

La formation repose sur une approche actionnelle privilégiant la mise en pratique de la langue dans des situations de communication concrètes.

Selon les objectifs et le niveau du bénéficiaire, les méthodes pédagogiques peuvent comprendre :

- Des jeux de rôle et des mises en situation
- Des exercices de compréhension et d'expression orales
- Des activités de lecture et d'écriture
- L'écoute et l'exploitation de supports audio et vidéo
- Des exercices d'application grammaticale et de mémorisation du vocabulaire
- Des travaux personnels entre les séances

Les devoirs réalisés en autonomie font partie intégrante du parcours. Les séances permettent notamment de corriger les exercices, de revenir sur les difficultés rencontrées et de consolider les acquis.

Les supports pédagogiques peuvent comprendre :

- Irodori
- Genki
- Minna no Nihongo
- des fiches pédagogiques personnalisées au format PDF
- des supports complémentaires sélectionnés en fonction des besoins du bénéficiaire

Les supports effectivement utilisés sont choisis par l'enseignant en fonction du parcours défini.

Module 4 – Mises en situation et codes culturels

- Jeux de rôle et simulations de situations de la vie quotidienne ou professionnelle
- Préparation aux échanges lors de déplacements au Japon
- Découverte des règles de politesse et des codes culturels utiles dans les interactions
- Entraînement à la compréhension et à l'expression orales

Modalités d'évaluation

Le niveau initial et les besoins du bénéficiaire sont identifiés en amont afin de définir les objectifs du parcours.

Pendant la formation, les acquis et la progression sont suivis au moyen :

- D'exercices oraux et écrits
- De corrections des travaux réalisés en autonomie
- De quiz de progression prévus toutes les 10 heures de formation
- De mises en situation permettant d'observer la compréhension et l'utilisation des structures étudiées

En fin de formation, une évaluation des acquis est réalisée à partir d'exercices ou de mises en situation en lien avec les objectifs opérationnels définis pour le bénéficiaire. Elle permet d'apprécier les progrès réalisés et le degré d'atteinte des objectifs.

Un bilan pédagogique de fin de formation est établi. Une attestation de présence est signée par les parties après chaque séance.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

L'organisme étudie les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap afin d'identifier les adaptations éventuellement nécessaires au déroulement de la formation.

Le bénéficiaire peut signaler ses besoins à la référente handicap avant le démarrage de la formation. Les possibilités d'adaptation sont examinées au cas par cas, en fonction de la situation, des besoins identifiés et des modalités de formation envisagées.

Référente handicap : Mme Choum Lovang, également responsable pédagogique.

Les conditions d'accessibilité du lieu retenu et les éventuelles adaptations nécessaires sont examinées en amont. Lorsque cela est pertinent et possible, des modalités à distance ou d'autres adaptations peuvent être envisagées.

Modalités tarifaires

Le tarif de la formation est établi sur devis personnalisé, en fonction du parcours défini à l'issue de l'analyse des besoins, du volume horaire, des modalités de déroulement et des éventuelles adaptations nécessaires.

Le devis précise le coût total de la prestation ainsi que les éventuels frais complémentaires applicables. Il est communiqué au bénéficiaire avant la contractualisation.

La formation débute après validation du devis et accord des parties.

Contact

Responsable pédagogique et référente handicap : Mme Choum Lovang.

Téléphone : 01 46 05 36 06 ou 06 14 12 36 38 - Email : formation@iftiparis.com